

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, Le 22 mai 2026

MSA : FO soutient les salariés mobilisés à la MSA Portes de Bretagne

FO apporte son soutien total aux salariés de la MSA Portes de Bretagne mobilisés dans le cadre des négociations sur l'accord de temps de travail.

Le 21 mai 2026, les personnels des sites de Vannes et de Bruz se sont rassemblés à l'appel de l'intersyndicale FO, CFDT et UNSA pour dénoncer un projet qui remet en cause les équilibres actuels et dégrade les conditions de travail.

Les propositions de la direction prévoient notamment davantage de contraintes organisationnelles, un contrôle renforcé, une réduction importante des possibilités de récupération du temps et une rigidification de l'organisation du travail.

Pour FO, ces mesures interviennent dans un contexte déjà fortement dégradé pour les salariés. Alors que la future COG 2026-2030 est toujours en cours de négociation, les incertitudes budgétaires bloquent déjà les embauches et les remplacements dans de nombreux services. Cette situation génère une augmentation de la charge de travail, une dégradation des conditions de travail et des difficultés croissantes pour assurer un service de qualité aux adhérents.

FO rappelle que les salariés n'ont pas à subir une nouvelle remise en cause de leurs acquis collectifs alors même qu'ils assurent depuis des années le fonctionnement des organismes avec des effectifs sous tension.


Face à l'absence d'avancées suffisantes, FO et les autres organisations syndicales ont quitté la réunion de négociation du 5 mai 2026 et engagé une mobilisation commune. Un préavis de grève reconductible a été déposé par les trois organisations syndicales, fait inédit au sein de la MSA Portes de Bretagne.


FO appelle la direction à entendre les revendications des salariés et à renouer avec un dialogue social réel et constructif.

Le temps de travail ne peut devenir un outil supplémentaire de contrainte et de contrôle au détriment de la santé des salariés, de leurs droits et de la qualité du service rendu aux assurés.

Contacts FO MSA :

Anita Passannante – Déléguée nationale FO MSA

 fo.msa@outlook.fr

 06 65 48 86 66